



FICHE DE POSTE

DIRECTION SPORTS

INTITULE DU POSTE

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

METIER : Enseignement et encadrement des APS

MISSIONS DU POSTE

*Précisez les domaines d'intervention de l'agent sur son poste de travail.
Répondez à la question : Pourquoi ce poste ?
(L'agent est chargé de....., l'agent est responsable de.....)*

Placé sous la responsabilité du coordinateur des Sports, elle sera chargée de la mise en application de la politique sportive Municipale en direction de tous les publics.

L'éducateur conduit sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif les APS, veille à la sécurité du public et surveille les installations.

L'éducateur encadre les groupes d'enfants et d'adolescents qui pratiquent les activités sportives et de plein air.

L'éducateur est responsable de l'enseignement et de l'encadrement des Activités Physiques et Sportives au sein de la collectivité sur le temps scolaire, extrascolaire et périscolaire (Sports midi, Base Sportive et de Loisirs, EMS et stages multisports).

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

*Ce sont les activités quotidiennes du poste.
Listez les opérations à réaliser pour chaque mission.
Répondez à la question : Que fait-on dans ce poste ?
Utilisez des verbes à l'infinitif (élaborer, suivre, contrôler...)*

Participe à la mise en place de projets pédagogiques avec les équipes concernées et formalisés par un document

Prépare, met en œuvre et évalue des séances pédagogiques et des cycles formalisés par des documents préparés.

Utilise l'activité physique et sportive comme moyen d'éducation auprès de tous les publics.

Assure l'entretien du matériel sportif communal Et des sites sportifs.

Participe à la conception des stages multisports et séjours.

ACTIVITES SPECIFIQUES

Ce sont les activités ponctuelles réalisées à ce poste ou par un agent en particulier. Activités réalisées peu de fois dans l'année.

- Entretien du matériel pédagogique
- Entretien des espaces sportifs VTT (Pump track, parcours VTT)

COMPETENCES

SAVOIRS - QUALIFICATIONS (Expériences, connaissances...)	SAVOIRS ETRE (Ex : sens relationnel, disponibilité, adaptabilité, écoute...)	SAVOIRS FAIRE Mise en application
- Connaissance du cadre législatif du sport en France (encadrement/sécurité) - Connaissances pédagogiques - Connaissance des différents publics et de leurs attentes respectives - Différenciation sport, APS, et application de la réglementation et objectifs qui en découlent - Connaissances sur le fonctionnement du groupe - Connaissances de base en physiologie de l'effort et en théorie de l'apprentissage - Titulaire d'un ou plusieurs brevets d'Etat (BPJEPS APT)	- Disponibilité et adaptabilité horaires - Sens des responsabilités - Ponctualité - Capacités d'écoute et d'analyse - Capacités d'expression - Disponibilité - Maîtrise de soi - Rigueur et sens du travail en équipe - Autonomie et capacité d'initiative - Actualiser ses connaissances - Réactivité et adaptabilité - Être capable de s'adapter au changement de secteur d'intervention	- S'adapter au public concerné - Communiquer avec le groupe, l'organiser et y trouver sa place (en fonction de ses caractéristiques) - Maîtriser l'acte pédagogique - Déterminer, mettre en œuvre et évaluer des objectifs, des cycles et des séances pédagogiques - Rédiger un rapport, un projet pédagogique structuré - Donner des consignes explicites et adaptées - Préparer des projets, les mettre en place et les évaluer sur le plan administratif, réglementaire, pédagogique et financier - Organisation et gestion des moyens, pédagogiques (Matériel, ressources documentaires) - Qualités rédactionnelles

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICES

- Conditions de travail (horaires) : Temps scolaire, périscolaire et extrascolaire en fonction d'un planning défini et communiquer de période en période intégrant des heures de préparation (annualisation) et d'entretien du matériel.

Lieux : Equipements sportifs municipaux (Bouverie, Village, piscine Perrussier) milieux naturels (base municipale voile et kayak Issambres, forêt de Palayson, gorges du Blavet).

Etablissements scolaires (Bouverie, Village et Issambres).

- Temps de reconnaissance pour les stages sportifs et de concertation pour l'EMS

- Présence souhaitée sur la période des vacances scolaires (2 semaines vacances hiver, 2 semaines à Pâques, 2 semaines à toussaint et 5 ou 6 semaines en été).

- Les congés annuels devront être posés en concertation avec le responsable direct et avec les agents ayant les mêmes fonctions.

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Minibus 9 places
- Installations sportives
- Matériel pédagogique spécifique
- Cars municipaux
- Bateaux de sécurité

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Avec les membres de l'équipe pédagogique et du service des sports (secrétariat, agents technique, gardiens...).

- Présence aux réunions du service des sports, si nécessité relatives au fonctionnement de la collectivité (commissions, PEDT).

- Avec les partenaires extérieurs, DDCS, l'éducation nationale, le CREPS.

RATTACHEMENT(S) HIERARCHIQUE(S) / LOCALISATION

- Le poste dépend de la direction du Service des sports
- Lieu d'affectation : Maison des Services, rue Grande, Roquebrune sur Argens
- Lieu(x) d'exercice des fonctions : L'ensemble de la Commune.

CADRE STATUTAIRE POUR OCCUPER CE POSTE

Catégorie(s) : C

Filière(s) : SPORTS

Cadre(s) d'emplois :

POSTE OCCUPE PAR :

Date

Signature de l'agent

Signature du responsable hiérarchique